



Requalification des ATE

La grande arnaque

2021 !

Alors que le SNAPE avait alerté l'administration en comité technique et demandé à ce que les agents soient informés sur les évolutions 2021 avant les épreuves du concours, tout s'est déroulé sans que la DRH ne communique, si ce n'est sur la nécessité de passer le concours.

Le concours n'a finalement servi qu'à différencier les 107 agents promus au 18 octobre 2021 de tous les autres qui le seront au premier janvier 2022.

Avec l'augmentation de la liste d'aptitude 2021, **certaines agents n'ayant pas passé le concours pourraient se voir promus au premier janvier 2021, passant ainsi devant des collègues plus anciens qui ont satisfait aux épreuves** mais qui seront finalement promus 10 mois ou un an plus tard !

En effet, l'administration redécouvre que la promotion dans le corps des TE n'est pas forcément avantageuse pour les agents en fin de carrière et que certains (plus nombreux que prévus) préfèrent attendre ou renoncer...laissant ainsi la place à d'autres mais lesquels ?

On nous explique maintenant (en CT du 23/11) que les agents qui ont refusé en 2021, n'auraient pas forcément la possibilité d'être à nouveaux proposés en 2022. On se demande bien pourquoi ? et qu'il faut maintenant insérer une part de mérite sur la liste 2021. On se demande encore pourquoi ?

Vient se rajouter là-dessus la bonification de 1 an des catégories C qui change la donne pour beaucoup d'agents... mais que l'administration ne pouvait anticiper (à sa décharge). Par contre, les agents sont sommés de répondre dans les plus brefs délais sans que les OS n'aient aucune visibilité de ce qui se passe.

Bref, si on doit résumer : un concentré de dégâts humains en perspective, il est inacceptable que les agents reçus en liste principale du concours voient ceux qui ont attendu (parfois à ancienneté équivalente), ou les agents en liste complémentaire du concours être promus avant eux ou avec plus d'ancienneté, ce serait parfaitement scandaleux.

Les alertes reçues sont très nombreuses, et le désarroi des agents croissant.

Nous avons conscience des difficultés actuelles des personnels RH par manque d'effectif ou surcharge de travail. **Cependant la direction se doit de réagir rapidement, et tout mettre en œuvre pour éviter cette situation.**

Et vous, qu'en pensez-vous ?